



VILLECHENEVE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL En date du 12 janvier 2006

PRESENTS : MM. CRIBIER. CHAZELLES. PIQUET.GONNARD MME CHIRAT.
MM. VARILLON. DUMAS. LACAND. SARCEY. MME DUSSUYER. MM.
GRANJARD. JACQUEMOT. Mme BERTHOLAT. MM. GUERIN. NIEPCE.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Approuve le devis estimatif établi par Monsieur Sébastien CHOULET, architecte, concernant l' extension du cimetière communal d'un montant de 105 000 € HT, honoraires compris et sollicite de l'Etat l'octroi de la DGE 2^{ème} part sur l'exercice 2006 avec un taux d'aide requis de 25%.
- 2) Reconduit les tarifs de location de la salle polyvalente pour l'exercice 2006 et décide de faire procéder par l'agent de service chargé de l'entretien des bâtiments communaux au nettoyage de la salle polyvalente avant chaque location de week-end.
- 3) Approuve le rapport de conclusions du Commissaire Enquêteur relatif au schéma général d'assainissement.
- 4) Est avisé de la réception du devis estimatif établi par la SCP CUZIN et SAULNIER au sujet de l'aménagement communautaire d'une salle de musique dans les combles de la nouvelle Mairie.
- 5) Ecoute un compte-rendu de la visite de la station d'épuration avec système roseaux qui a eu lieu le 17 décembre 2005 à MONTROMAND.
- 6) Décide de demander à l'inspecteur d'academie,le maintien et la prise en compte des élèves de deux ans afin de conserver le nombre de classe actuel pour l'école de Villechêneve.
- 7) Apporte son soutien aux différentes instances de l'hôpital de FEURS, Conseil d'administration, Comité technique d'établissement, Administration dans le but de maintenir le plateau technique de l'hôpital.
- 8) Décide la fermeture temporaire (du 14 janvier 2006 et jusqu'à nouvel ordre de la salle des jeunes suite à des plaintes et dégradations diverses.
- 9) Délibère au sujet d' autres questions diverses.

Fait en Mairie le 13 janvier 2006

Le Maire,
J . CRIBIER